



Photo : Fondation Qualité Fleurier

LE SERVICE DE LA COHÉSION MULTICULTURELLE OUVRE UNE PERMANENCE AU VAL-DE-TRAVERS

Le 12 septembre prochain, le service de la cohésion multiculturelle (COSM) ouvre, en collaboration avec la commune de Val-de-Travers, une permanence de consultations et informations sociales. Celle-ci se tiendra tous les jeudis après-midis, de 13h30 à 17h, dans les locaux de l'administration communale, rue du Temple 8 à Fleurier. Cette ouverture s'inscrit dans la volonté du Conseil d'État de faciliter l'accès aux prestations du COSM sur l'ensemble du territoire cantonal.

L'ouverture de cette nouvelle permanence décentralisée, en collaboration avec la commune de Val-de-Travers, s'inscrit en complémentarité de celle déjà assurée à Neuchâtel depuis que l'entier du service a été regroupé à La Chaux-de-Fonds. Le COSM offre ainsi un accès de proximité à ses prestations, destinées à l'ensemble de la population, suisse et étrangère, aux associations et institutions, ainsi qu'aux professionnel-le-s du Val-de-Travers. Le COSM propose des conseils, informations et soutien :

- Aux personnes nouvellement arrivées dans le canton. Elles y obtiennent des informations (dans leur langue si nécessaire), des conseils et un soutien quant à leur installation et aux premières démarches à effectuer à leur arrivée.
- À toute personne, groupement, association ou collectivité qui réside dans le canton et qui est confronté à une situation en lien avec le contexte migratoire et les discriminations.
- Aux professionnel-le-s des structures ordinaires, publiques ou privées, qui sont à la recherche de conseils, d'informations, de contacts avec les collectivités de migrant-e-s et/ou d'une expertise du service pour toute question en lien avec l'intégration, les relations interculturelles et la prévention du racisme et des discriminations.

Les autres prestations proposées par le COSM telles que le soutien aux associations actives dans les domaines de l'intégration, de la cohésion multiculturelle et de la prévention des discriminations, le coaching aux projets associatifs, la médiation, etc. peuvent également être mises en place à Fleurier, sur demande. Les prestations de conseil et d'information du COSM sont proposées gratuitement.

Plus d'informations sur le service et ses prestations sur www.ne.ch/cosm

ÉDITORIAL

Jean-Nathanaël Karakash
conseiller d'État, chef du
Département de l'économie et de
l'action sociale

Construire une société ouverte, confiante et tournée vers l'avenir implique d'associer l'ensemble de la population dans une dynamique collective. Chacune et chacun doit apporter sa propre contribution et participer à l'effort collectif, mais également récolter les fruits de son engagement.

Cet équilibre essentiel à la cohésion sociale n'est jamais acquis, ni définitif. Il se construit en permanence et repose sur des conditions essentielles :

- La paix, le respect des droits humains et l'adhésion à un socle de valeurs partagées.
- Un consensus des différentes composantes de la société pour offrir à chacune et chacun un espace de vie lui permettant de s'épanouir, tout en exprimant ses talents et ses compétences.
- Des interactions dynamiques entre les différentes composantes de la société, pour créer du lien social, renforcer le sentiment d'appartenance et générer, par la rencontre d'idées et de compétences, de la créativité et de la prospérité, au bénéfice d'un avenir commun à construire.

Actuellement, le contexte international est secoué par des tensions extrêmes, par la montée des nationalismes et des discours xénophobes, ainsi que par l'accroissement des inégalités. Ces menaces créent un climat anxigène qui n'épargne ni la Suisse, ni le canton de Neuchâtel.

Convaincu qu'une société qui se replie sur elle-même est promise au déclin, le Conseil d'État entend au contraire perpétuer et renforcer la tradition d'ouverture du canton dans ses choix politiques, ses décisions et ses actions.

En effet, depuis des siècles, Neuchâtel a construit son identité et sa prospérité en s'affirmant comme une terre ouverte au monde et aux idées nouvelles. Pour construire l'avenir, le gouvernement veut donc continuer à avancer dans cette direction, confirmant ainsi l'engagement historique du canton en matière d'interculturalité. (suite page 2)

CAPOEIRA ANGOLA À NEUCHÂTEL



Rencontre avec un monde coloré

Du 5 au 13 septembre 2019, l'association LiberArt, propose une semaine culturelle sur la « Capoeira Angola ». Elle invite à se questionner sur l'esclavage d'hier et d'aujourd'hui, à travers la Capoeira Angola, mouvement corporel artistique, dont l'origine remonte à la première arrivée au XVI^e siècle, d'esclaves au Brésil et à s'interroger sur les nouvelles formes d'esclavage dans nos sociétés contemporaines, à la fois marquées par les inégalités sociales et les discriminations raciales.

Plus d'information sur : <https://liberart.org/>

LE THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND VOUS INVITE

« Faire un rêve »

Le théâtre vous intéresse et vous souhaitez découvrir l'envers du décor ? Vous pensez ne rien y connaître et avez envie de pousser la porte en compagnie d'autres spectateurs ? Vous aimeriez en savoir plus sur la fabrication de spectacles et rencontrer ceux qui les font ? Vous avez envie de mettre des mots sur ce qui se joue devant vos yeux ?

Le Théâtre populaire romand vous invite à rejoindre le groupe de médiation « Les Rêveurs » qui vous emmènera hors des sentiers battus et à la découverte d'autres institutions culturelles. Le rêve se déclinera en deux volets :

1. L'envers du décor : les coulisses, les répétitions, des rencontres avec les artistes de la saison en plein travail, des discussions sur le choix des spectacles, la vie du théâtre.
2. Les résonances avec d'autres formes artistiques et esthétiques : Club 44, cinéma du Centre de culture-ABC, Département audiovisuel de la bibliothèque et autres partenaires culturels de la région.

À chaque rendez-vous, un objectif à saisir pour enrichir son expérience de spectateur avisé ou néophyte. Discuter, échanger, observer, rire, rêver et questionner les arts vivants au contact direct avec les artistes !



Première rencontre avec Olivia Pedroli

« Les Volontés »

Comment l'artiste construit un univers personnel à partir d'archives sonores

- Conférence « Les archives sonores, un matériau pour la création » au club 44 : 26 septembre 2019, 20h15

- Répétitions ouvertes et rencontre avec l'équipe du spectacle : vendredi 18 octobre, de 18h15 à 19h15, Beau Site 30

- Spectacle : jeudi 24 octobre, 19h15

Ouvert à toutes et tous. Gratuit.

Plus d'information au 032 912 57 70

(Suite de l'éditorial, page 1)

C'est dans cette perspective que l'État a présenté, au printemps 2018, sa feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité. L'ambition est d'assurer l'exemplarité de l'État autour de trois axes : une communication institutionnelle qui valorise la diversité comme une richesse, des prestations publiques adaptées à une population plurielle et une administration publique qui tend, dans sa composition, à refléter la diversité neuchâteloise. De nombreuses actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre et continuent à l'être, à l'instar de l'ouverture prochaine d'une permanence du COSM à Fleurier, qui s'inscrit dans la volonté de faciliter l'accessibilité aux prestations publiques.

C'est également dans cette perspective que le canton entend déployer l'Agenda Intégration Suisse, un ambitieux projet national qui s'inscrit en cohérence avec le PIC (programme cantonal d'intégration) et qui vise à accélérer l'intégration sociale et professionnelle des personnes accueillies en Suisse dans le cadre de l'asile. En totale cohérence avec sa politique, le canton entend relever ce grand défi sans créer des prestations « à part » pour un public « à part », mais en s'appuyant autant que possible sur les prestations publiques destinées à l'ensemble de la population, par exemple en matière de formation et d'intégration professionnelle.

Enfin, c'est toujours dans cette même perspective que le Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » sera remis le 13 décembre prochain, pour la 25^{ème} année consécutive. À travers cette tradition perpétuée depuis un quart de siècle, le Conseil d'Etat reconnaît le rôle essentiel de la société civile dans la politique d'intégration. Et il témoigne ainsi, chaque année, sa gratitude envers toutes celles et ceux qui, bénévolement et au quotidien, contribuent par leur engagement et leurs actions, au renforcement de nos valeurs, à la consolidation du lien social et à la cohésion d'une société qui valorise et encourage les appartenances multiples.

La nouvelle Cheffe du COSM, Mme Vania Carvalho, entrera en fonction le 1^{er} octobre. Elle reprendra la tête d'un service qui a acquis une forte reconnaissance nationale et internationale en œuvrant de manière efficace, depuis plus de 30 ans, à la construction d'une société neuchâteloise qui vit sa diversité comme une richesse. Je lui souhaite la bienvenue et formule mes meilleurs vœux de succès dans sa nouvelle fonction.

Jean-Nathanaël Karakash
Conseiller d'État, chef du
Département de l'économie et de
l'action sociale

LE CONSEIL D'ÉTAT LANCE UN APPEL À CANDIDATURES POUR LA 25ÈME ÉDITION DU PRIX INTERCULTUREL NEUCHÂTELOIS « SALUT L'ÉTRANGER »

salut l'étranger prix interculturel neuchâtelois

Le prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » récompense toute personne ou groupe de personnes qui aura contribué au dialogue, au vivre ensemble et au respect de l'autre, reconnaissant à chacune et chacun sa place au sein de la société neuchâteloise. Cette 25ème édition

intervient alors que le Conseil d'État a décidé de renforcer la dimension interculturelle du prix, marquant son engagement et sa volonté de construire une société ouverte, à la fois riche de sa diversité et de ses talents et respectueuse de ses valeurs fondamentales.

Si vous souhaitez présenter une personne ou une association, les formulaires et les conditions sont disponibles sur le site internet du service de la cohésion multiculturelle (www.ne.ch/salutetranger). Les candidatures sont à déposer jusqu'au **25 octobre 2019** par courriel (cosm@ne.ch) ou par courrier (Place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds).

Le prix, d'une dotation totale de 7'000 francs, sera remis le **13 décembre 2019 en présence de Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'État et Roland Debély, président du jury.**

L'esprit d'un prix

J'ai l'honneur de présider, depuis quelques années déjà, le jury du prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger », anciennement prix « Salut l'étranger ! », institué par le Conseil d'État en 1995. Depuis sa création, plus de 500 candidatures ont été présentées aux différents membres du jury qui se sont succédé. Ce succès est considérable. Il révèle combien, en terre neuchâteloise, la tradition d'ouverture, d'accueil et d'engagement est ancrée. Il démontre combien la société civile est active, combien elle contribue bénévolement et quotidiennement, par ses actions, au bien-être de chacun et chacune, participant à la cohésion sociale, à la construction d'une société consciente à la fois des valeurs humaines universelles et de sa responsabilité.

Engagée, vigilante, responsable, elle donne la direction et le tempo afin que la ligne que prend l'Histoire neuchâteloise soit en adéquation avec les droits humains, les valeurs fondamentales, que sont la dignité humaine, l'égalité et la fraternité.

Le 13 décembre prochain, j'aurai le plaisir de remettre ce prix, pour sa 25ème édition, conjointement avec le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash. C'est l'occasion de rappeler que ce prix s'inscrit dans la politique d'intégration interculturelle du Conseil d'État, basée sur la loi sur l'intégration de 1996 dont l'article 1 en résume à lui seul l'esprit : « La présente loi a pour but de favoriser la cohésion sociale, l'égale dignité et le bien-être de toute personne vivant dans le canton de Neuchâtel, notamment par des relations harmonieuses et la compréhension mutuelle entre les populations suisse et étrangères ou issues de la migration ». Il s'inscrit dans la volonté du Conseil d'État de poursuivre et confirmer l'engagement historique du canton en matière d'interculturalité, avec la conviction que « la créativité, qui est le moteur, l'essence et la vie d'une société, émane de la rencontre d'une pluralité de visions, de sensibilités et de points de vue ».

Je suis fier et honoré de participer à cet engagement.

Roland Debély, président du jury du prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » et de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM)

LE PRIX INTERCULTUREL NEUCHÂTELOIS « SALUT L'ÉTRANGER » EN BREF

Le prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger », anciennement Prix « Salut l'étranger ! » a été institué par le Conseil d'État, le 20 mars 1995. Depuis sa création, 515 candidatures ont été adressées aux différents jurys qui se sont succédé, 65 lauréat-e-s ont reçu le prix, qui a récompensé des personnes diverses, à l'image de la population neuchâteloise : des artistes, des enseignant-e-s, des journalistes, des associations, des universitaires, des personnalités, des anonymes, des Neuchâtelois-es, de toute origine, de tout âge, de tout horizon, des femmes et des hommes qui ont démontré que l'on pouvait être un peu de tout cela à la fois, tout en contribuant à construire une société harmonieuse et ouverte sur l'avenir.

En 2018, Le Conseil d'État a présenté sa feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, présentant les actions qui seront menées dans le futur, pour que l'administration soit le reflet de la diversité neuchâteloise. La perpétuation de ce prix et sa dimension interculturelle renforcée (d'où le nom du prix complété par l'adjectif « interculturel ») s'inscrivent dans cette perspective.)

Les membres du jury en 2019 :

- **M. Roland Debély**, président du jury, ancien conseiller d'État, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM, Commission consultative du Conseil d'État).
- **Mme Vânia Carvalho**, cheffe du service de la cohésion multiculturelle et déléguée aux étranger-ère-s.
- **M. Souhail Latrèche**, médecin, chef du service de la santé et promotion de la santé, député au Grand Conseil neuchâtelois.
- **M. Christian Mermet**, conseiller communal de Val-de-Travers, en charge du territoire, des sports et de la culture.
- **Mme Mireille Tissot-Daguette**, enseignante au gymnase d'Yverdon, députée au Grand Conseil neuchâtelois, conseillère générale à Peseux.

ENTRETIEN AVEC THOMAS FACCHINETTI

Le Prix « Salut l'étranger ! » a été créé en 1995, alors que vous étiez chef du service de la cohésion multiculturelle et délégué aux étranger-ère-s. Pourquoi avoir créé ce Prix ?

Thomas Facchinetti : Il faut remonter une année plus tôt : En avril 1994 avait eu lieu la première Quinzaine interculturelle « Salut l'étranger ! », dont le but était de valoriser les apports culturels des diverses communautés du canton. Le succès a été tel, et les rencontres si enrichissantes, que le président de la commission de l'intégration de l'époque, André Brandt, et moi-même nous demandions comment prolonger cet état d'esprit d'ouverture. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un prix officiel pour récompenser ces inestimables pépites d'humanité ouvertes à autrui. Notre proposition a reçu l'accueil enthousiaste du conseiller d'Etat Pierre Dubois, qui a su convaincre le Conseil d'Etat de la raison d'être de ce projet.

Pourquoi ce titre « Salut l'étranger ! » ? Et quel sens était donné au mot « étranger » ?

TF : Ce titre avait été imaginé par André Opper, alors directeur du Centre culturel neuchâtelois. Il était accompagné du dessin d'une main tendue, prête à la rencontre et à l'ouverture. L'idée était en premier lieu de prendre acte de l'existence d'un statut social « étranger » dans notre société, de reconnaître la distance pour mieux la dépasser, dans un élan dynamique ! Je vois aussi dans « Salut l'étranger ! » un effet de miroir : qui est l'étranger, au fond ?

Quels souvenirs, quelles images fortes gardez-vous de ce Prix et des différentes remises de prix ?

TF : Je suis toujours encore impressionné par l'ampleur de l'engagement pour des relations harmonieuses entre les gens, Cela passe souvent inaperçu. Ce qui m'a frappé aussi c'est de percevoir le sentiment de reconnaissance et de fierté des lauréat-e-s au moment de recevoir cette distinction de la part des autorités. J'ai vu certaines personnalités fortes, engagées, et que je ne croyais pas très réceptives aux honneurs officiels, avoir la larme à l'œil.

Après 25 ans, que représente ce Prix dans le contexte actuel ?

TF : Il est plus actuel que jamais ! L'ouverture à l'altérité connaît des hauts et des bas. De plus, nous vivons dans un contexte international où des États reconstruisent des murs et prônent le repli nationaliste. Autant de raisons qui plaident pour continuer à valoriser l'engagement pour l'intégration interculturelle.

Vous avez créé en ville de Neuchâtel le Prix de la citoyenneté : comment le définissez-vous par rapport au prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » ?

TF : Le Prix de la citoyenneté n'est pas un Prix « Salut l'étranger ! » miniature. Il vise à reconnaître des personnes dans leur engagement citoyen au sens large, et pas seulement en faveur de l'intégration. Ce prix a aussi pour but de donner l'envie à d'autres de s'engager en citoyen-ne-s actif(ive)s pour le bien commun.

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) fêtera ses 30 ans en 2020. Thomas Facchinetti, aujourd'hui président de la Ville de Neuchâtel, a été le premier délégué aux étranger-ère-s et chef du COSM (1990-2012).

Ce que Pierre Centlivres, ethnologue, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, pense du prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » qu'il a reçu en 2017.

L'étranger, le voisin...

Institué en 1995, le prix « Salut l'étranger ! » vise à encourager l'intégration, plus particulièrement celle des immigrés, des frontaliers et des requérants d'asile, favoriser la cohésion sociale et valoriser la diversité culturelle. Aujourd'hui, en 2019, l'objectif est le même, mais une catégorie particulière d'étrangers attire l'attention, voire éveille l'inquiétude en Europe et en Suisse. Il s'agit des milliers de migrants ayant suivi des trajectoires souvent dramatiques, semées de périls, venus d'Asie et d'Afrique et qui se pressent aux portes de nos pays, provoquant parfois des réactions de crainte et de refus. Quel accueil leur réserver ? Quelles conséquences pour notre économie, notre identité culturelle ?

« Salut l'étranger », un slogan ? Une attitude d'ouverture plutôt. Mais il s'agit aussi de regarder par-delà nos frontières, vers l'étranger plus lointain, que ce soit par l'origine, la culture ou les croyances.

« Salut l'étranger » exprime le respect de l'autre et, comme le dit l'arrêté du Conseil d'Etat instaurant le prix, la reconnaissance de la place de chacun et de chacune dans la société neuchâteloise (art. 2).

« Salut l'étranger » est ainsi une sorte de sésame, « formule magique » qui devrait permettre d'ouvrir toutes les portes et de faire de l'étranger un voisin. Entre voisins, - « ces inconnus qu'on adore détester », pouvait-on lire dans un hebdomadaire romand, - les bisbilles de voisinage peuvent exister. Elles doivent se régler par le dialogue et la médiation, pourquoi pas interculturelle ? Comment mes voisins, étrangers proches ou lointains considèrent-ils leurs propres voisins, et moi-même en particulier ? Ne laissons pas le populisme xénophobe transformer le voisin en étranger à problème.

LES INSTITUTIONS CULTURELLES S'ENGAGENT

Le patrimoine archéologique : une richesse qui croît dans le partage

L'autre jour, un groupe de réfugiés est venu visiter le Laténium. Or, face à la pluralité de leurs parcours personnels, souvent dramatiques, j'ai pris conscience, très concrètement, du pouvoir intégrateur de l'archéologie. Au fil du parcours dans notre musée, à travers la richesse et l'extraordinaire diversité culturelle de ces 500 derniers siècles, chacune et chacun d'entre eux peut en effet, comme moi, se trouver des points communs, qui nous aident aussi à apprivoiser la différence. En somme, en leur faisant découvrir notre patrimoine archéologique, nous amplifions sa valeur et permettons à ces nouveaux habitants de notre canton de s'approprier une part de notre identité.

Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium

JOURNÉE DES ALTERNATIVES AU JARDIN BOTANIQUE

Une journée pour repenser nos modes de vie

Tandis que les questions environnementales s'imposent avec toujours plus d'urgence dans l'actualité quotidienne, la Ville de Neuchâtel met sur pied la Journée des alternatives, le 22 septembre au Jardin botanique. Au programme, des projections, des échanges, des ateliers de confection et des démonstrations de toutes sortes, rendus possibles grâce à la créativité et l'engagement de nombreuses associations et initiatives citoyennes présentes sur le site.

Plus d'information : www.jpneuchatel.ch

PANATHLON FAMILY GAMES

Stade de La Charrière à La Chaux-de-Fonds

Le Panathlon des Montagnes Neuchâteloises, en collaboration avec les clubs sportifs de la région, le service de santé et promotion de la santé, le service des sports et le service de la jeunesse, organise le dimanche 8 septembre 2019, de 9h à 17h, la 2ème édition du « Family Game ». Cet événement a pour objectif de permettre aux familles, aux enfants et aux adolescents, de pratiquer et de découvrir de nombreuses activités sportives.

Ouvert à tous, familles, individus, adultes et enfants. Inscription sur place.